

Agenda 21 Portes-lès-Valence

Compte rendu de l'Atelier 21 avec les entreprises

Mercredi 13 janvier 2010

Portes-lès-Valence (en mairie) – 8 H 30

Étaient présents :

■ Elus et techniciens de la ville de Portes-lès-Valence :

- ✓ M. Jean Michel BOCHATON – maire-adjoint en charge de l'économie
- ✓ Mme Joëlle MARIAC – responsable du service économique
- ✓ M. Raymond RINALDI – 1^{er} adjoint en charge du développement durable
- ✓ M. Julien Vye – chargé de mission développement durable

■ Entreprises, partenaires :

- ✓ M. Karim ALIBENALI – KDI
- ✓ Mme Angélique DALLARD – FDGDON
- ✓ Mme Magali GOURDON – ENTREPRISE 26
- ✓ M. Hervé HABIB – VALENCE VEHICULE INDUSTRIEL
- ✓ M. Laurent LABBE – IGGESUND
- ✓ Mme Jackie MARINIER – RANGEVAL CUISINES
- ✓ M. Jean Michel MITTEAU – VALENCE VEHICULE INDUSTRIEL
- ✓ M. Gérard PREVOT – ENTREPRISE PREVOT
- ✓ M. Richard RAMON – ELCA Armée de l'air
- ✓ M. Ludovic REY – Transports GONDRAND
- ✓ M. Régis ROUX – CAPEB 26
- ✓ Mme Sandra SAUDEMONT - MEGNANT
- ✓ M. Peter SZERB – Rhône-Alpes Energie Environnement
- ✓ M. Jean Pierre VEYRUNES – GEST ECO

■ Cabinet d'études ARGOS :

- ✓ M. Michel BASSET – consultant - ARGOS

Le Cabinet ARGOS expose l'ordre du jour :

Il s'agit, lors de cet Atelier 21, de contribuer à l'élaboration de propositions d'actions concrètes à mettre en place en partenariat entre les entreprises et la mairie de Portes-Lès-Valence ou par les entreprises qui pourront figurer dans le programme d'actions de l'Agenda 21.

Le déroulement de l'Atelier 21 :

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 de Portes-lès-Valence.
- Temps de travail des participants, par groupe, pour élaborer des propositions autour des 8 orientations proposées.
- Discussions/débats autour des propositions d'actions établies par chaque groupe de travail.
- Présentation de la proposition de charte d'engagement « entreprendre en développement durable » proposée par la mairie de Portes-lès-Valence aux entreprises portaises.

Orientations	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Acteurs/partenaires
Développer les achats responsables	Privilégier les fournisseurs respectant les normes du développement durable	Créer un groupement d'achats éco-responsables	<p>Recenser les entreprises candidates</p> <p>Recenser les marchés et commandes mutualisables</p> <p>Elaborer une liste de fournisseurs et de produits référencés</p> <p>Mettre en place l'organisation du groupement</p> <p>Informé sur les produits éco-labellisés et sensibiliser sur leurs utilisations</p>	Commune, entreprises
		Intégrer des critères de développement durable dans les cahiers des charges des marchés	<p>Privilégier la proximité sur certains marchés</p> <p>Privilégier le recours à certains produits référencés (ex. dans le bâtiment : produits disposant de Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires (FDES))</p> <p>Inciter à la réalisation de Bilans Carbone Entreprises des services et fournitures proposés</p>	Commune, entreprises, fournisseurs
Economies d'énergie et de matières premières	Améliorer la qualité environnementale des bâtiments	Construire des bâtiments bien orientés au regard des conditions locales (soleil, vent...)	Intégrer des contraintes d'orientation des bâtiments dans le PLU	Commune, entreprises
		Inciter les entreprises à procéder à des investissements et des pratiques favorisant les économies d'énergie et de ressources	<p>Couvrir les toitures des entreprises avec des panneaux solaires</p> <p>Généraliser l'automatisation des systèmes de gestion des énergies</p> <p>Adapter l'entretien des espaces verts (eau, produits phytosanitaires)</p> <p>Référencer les entreprises locales ayant des compétences en éco-construction</p> <p>Mutualiser les achats par la mise en place d'un groupement d'achats</p>	Commune, communauté d'agglomération, entreprises
		Adapter l'éclairage des zones d'activités	Mettre en place un plan « éclairage public et privé » des zones	Commune, communauté d'agglomération, entreprises

Orientations	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Acteurs/partenaires
Développer les alternatives aux déplacements des salariés et aux transports professionnels	Modifier les pratiques de déplacement des salariés	Mettre en place un Plan de Déplacement Inter Entreprises	Sensibiliser les entreprises Créer une association d'entreprises Mettre en place des moyens d'animation Diffuser des informations sur les services existants : « Ecovoiturons »,... Mettre en place des aides financières à l'usage des transports en commun	Commune, communauté d'agglomération, entreprises, ADEME
	Modifier les pratiques de transports locaux	Organiser collectivement la distribution du courrier et des colis des entreprises	Créer une messagerie de proximité pour des entreprises regroupées	Commune, communauté d'agglomération, entreprises
	Développer de nouveaux services	Créer une gare TER	Inscrire un emplacement réservé dans le PLU	Commune, Région, SNCF
Développer la communication économique sur la commune	Favoriser les échanges inter-entreprises	Créer un club (association) d'entreprises	L'association pourrait être le support de différentes actions proposées dans le cadre des autres orientations : <ul style="list-style-type: none"> - Plan de déplacements inter-entreprises - Groupement d'achats - Echanges de pratiques - Formation 	Commune, entreprises, chambres consulaires
	Favoriser la connaissance des activités des entreprises	Diffuser de l'information sur les activités des entreprises locales	Créer des outils de communication : <ul style="list-style-type: none"> - Plaquette - Site d'échanges et de diffusion des activités des entreprises permettant de créer des « circuits courts » de commercialisation et de services et les pratiques de développement durable des entreprises 	Commune, entreprises, chambres consulaires

Orientations	Objectifs opérationnels	Actions	Moyens	Acteurs/partenaires
Intégrer les entreprises dans le paysage et réduire les nuisances	Améliorer la gestion des déchets des entreprises	Mettre en place des services et diffuser l'information sur la gestion des déchets	Mettre en place des lieux collectifs de proximité pour la collecte et le tri des déchets des entreprises Informer les entreprises sur les dispositifs de collecte, tri et traitement des déchets	Commune, communauté d'agglomération, SYNDRA, entreprises
	Améliorer l'intégration paysagère	Créer une charte paysagère pour chaque zone d'activités	Implanter des espaces de verdure dans une trame verte favorisant la biodiversité et l'humanisation des zones d'activités Etudier la création de « ceintures vertes » des zones d'activités Intégrer la charte paysagère au PLU Diffuser la charte aux entreprises existantes et lors de l'implantation des entreprises	Commune, communauté d'agglomération, entreprises
Améliorer les services favorisant l'accueil et le maintien des entreprises	Requalifier les zones d'activités	Orienter la gestion de la zone de la Motte vers une gestion plus écologique	Mettre en place des services collectifs (déchets, services aux salariés, ...) Améliorer la desserte (transports, modes doux, accès rail,...) Requalifier les équipements ou en créer de nouveaux afin de les rendre plus économes (éclairage, photovoltaïque, gestion des eaux pluviales et traitement des eaux usées,...) Inciter les entreprises à faire des travaux d'économie d'énergie et d'intégration paysagère Améliorer l'accès au haut débit	Commune, communauté d'agglomération, entreprises
		Améliorer la performance des services des zones d'activités	Communication haut débit Gestion des déchets (cf. ci-dessus) Eclairage public (cf. ci-dessus)	Commune, communauté d'agglomération